

CONSEILS DES RÉSIDENTS

ÉLECTIONS PENDANT LES ÉCLOSIONS

Foyers de soins de longue
durée de l'Ontario

Chaque conseil des résidents décide de la manière dont il fonctionnera et est encouragé à consigner ces détails importants dans un [document de règlements internes](#). Les pratiques peuvent devoir évoluer avec le temps, c'est pourquoi l'OARC recommande un examen annuel et une mise à jour annuelle. Bien que les Règles de procédure de Robert et l'établissement d'un processus formalisé pour les élections aient été la « norme d'excellence » pour de nombreux conseils des résidents au fil des ans, l'équipe de l'OARC comprend que **cela n'est pas toujours réalisable, réaliste ou nécessaire** lors des épidémies, ni à mesure que les caractéristiques des conseils des résidents et des résidents qui les composent évoluent.

GÉRER LES ÉLECTIONS PENDANT LES ÉCLOSIONS ET AU-DELÀ



Elizabeth, leaders du conseil des résidents Carefree Lodge, Willowdale

Vous prévoyez tenir des élections lors d'une élection ? Envisagez les approches suivantes :

- Mini-élections
- Élection virtuelle
- Vote mobile / Élection itinérante
- Pas d'élection / Élection par acclamation

Comme point de départ, l'OARC recommande que les groupes du conseil des résidents examinent leur dernier document de règlements internes et déterminent si leur processus électoral actuel leur convient

- Si votre conseil dispose d'un document de règlements internes, vous pourriez être lié à certains processus qui doivent être discutés et mis à jour afin de refléter vos besoins et pratiques changeants.
- Si votre conseil ne dispose pas de règlements internes, vous pourriez envisager de tenir une discussion de groupe afin d'en créer et de déterminer la structure du conseil ainsi que l'approche à adopter pour les élections pour le présent et l'avenir.

OARC peut aider – Modèle de règlements internes

L'OARC a élaboré un modèle pour aider votre conseil des résidents à développer ses propres règlements internes. Ce modèle est conçu pour regrouper les aspects importants du conseil des résidents dans un seul document. Il n'est pas prescriptif et permet à votre conseil de personnaliser tous les détails selon ses besoins.

<https://www.ontarc.com/education-support/tools.html#template>

Élection adaptée lors d'une élection

Si votre conseil souhaite procéder à une élection, examinez les façons dont votre processus habituel peut être adapté en fonction des suggestions des résidents et des mesures de santé et de sécurité. Annoncez votre prochaine élection du conseil des résidents à chaque étage ou secteur du foyer à l'aide d'affiches, de bulletins d'information et du bouche-à-oreille, en sollicitant des candidatures de résidents potentiels conformément à votre processus habituel.

Pratique prometteuse : *Créez des bulletins papier avec les photos des résidents candidats et travaillez avec l'assistant du conseil des résidents ou l'équipe des loisirs/activités pour aider les résidents à voter individuellement.*

Selon votre situation, sélectionnez le format ou l'approche d'élection le plus approprié :

- **Mini-élections :** Tenez une mini-élection à chaque étage (format en petits groupes utilisant des bulletins traditionnels ou un vote à main levée). Déterminez à l'avance si les résidents éliront un représentant de leur secteur/étage ou s'ils voteront pour des candidats de l'ensemble du foyer.
- **Élection virtuelle :** Organisez une élection coordonnée pour l'ensemble du foyer en utilisant la technologie si les résidents ne peuvent pas se rassembler ou se déplacer entre les secteurs. Envisagez de collaborer avec le département des loisirs/activités afin que des membres de l'équipe soient disponibles pour soutenir le processus dans chaque secteur/étage, surtout si des bulletins circulants sont utilisés.
- **Vote mobile / Élection itinérante :** Mettez en place un processus de vote mobile en demandant à votre assistant du conseil des résidents (ou à une petite équipe de résidents approuvés) de passer porte à porte pour recueillir les votes individuels. Assurez-vous d'inclure le format d'élections adaptées dans votre nouveau document de règlements internes afin de fournir des directives aux leaders résidents et aux équipes pour l'avenir.

Pas d'élection / Élection par acclamation

Étant donné la logistique et la complexité de la coordination des élections du conseil des résidents, l'OARC suggère qu'il n'est peut-être pas nécessaire de tenir une élection. Concentrez vos efforts sur l'engagement des résidents de l'ensemble du foyer en tant que leaders potentiels. Lors d'une prochaine réunion du conseil, examinez la structure de leadership et de gouvernance de votre conseil des résidents — cela peut être une bonne occasion de passer à un modèle d'équipe de leadership partagé. Consultez la [fiche d'information](#) de l'OARC à ce sujet.

Une élection peut ne pas être nécessaire selon la structure de votre conseil : **par exemple**, si votre conseil décide de fonctionner avec une équipe composée d'un maximum de 8 résidents, et que 8 résidents (ou moins) manifestent leur intérêt à assumer des rôles de leadership, il n'est pas nécessaire d'organiser un processus électoral formel. Cela s'appelle une élection par acclamation.



Visitez notre site Web pour consulter la liste complète de nos outils et ressources gratuits. www.ontarc.com

Pour les résidents, par les résidents

Association des conseils des résidents de l'Ontario (OARC)

Tél: 905-731-3710 x 220 | Sans frais: 1-800-532-0201

Télé: 905-731-1755 | Courriel: info@ontarc.com | Site Web: www.ontarc.com

4261, route 7 Est, bureau A14-360, Markham (Ontario) L3R 9W6



OARC est financée par le ministère des Soins de longue durée, les cotisations des membres et des commandites. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'OARC et ne reflètent pas nécessairement celles de la Province.

